

Ministère de l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail

Direction Régionale d'Aboisso

EXAMEN DU BACCALAUREAT BLANC SESSION FEVRIER

EPREUVE: ...PHILOSOPHIE.....DATE :HEURE :

SERIES : C-D.

CORRIGE ET BAREME

CORRIGE	BAREME
<p style="text-align: center;"><u>PREMIERE PARTIE</u> (04points)</p> <p><u>Exercice 1</u> (02points) A D</p> <p><u>Exercice 2</u> (02points) Progrès spirituel Bonheur Progrès matériel Technique</p> <p style="text-align: center;"><u>DEUXIEME PARTIE</u> (16points)</p> <p><u>Sujet 1</u> : Peut-on justifier la violence de l'Etat au nom du bien commun ? Résous le problème que pose ce sujet dans une production argumentée.</p> <p><u>I-DEFINITION DES TERMES ET EXPRESSIONS ESSENTIELLES</u></p> <p><u>Peut-on</u> : Est-il possible, a-t-on la possibilité, est-il légitime ; est-il permis, avons-nous le droit de, est- il raisonnable ;</p>	<p>01 (point) 01(point)</p> <p>0,5(point) 0,5(point) 0,5(point) 0,5(point)</p>

Justifier : Donner des raisons valables, considérer comme rationnelles et morales, légitimer une action, montrer qu'une action est légitime, fondée en droit ou en morale.

La violence de l'Etat: désigne l'usage de la force, de la contrainte légale, ou de la répression par l'Etat (police, armée, prison, lois coercitives, justice) pour maintenir l'ordre et faire respecter les règles.

Au nom du bien commun: Pour l'intérêt général, la sécurité et le bonheur de l'ensemble des citoyens.

II. REFORMULATION

Est-il possible de considérer comme légitime la contrainte du pouvoir politique au nom de l'intérêt général ?

-

III. PROBLEME

-L'Etat a-t-il raison d'user de la violence contre le citoyen au nom du bien commun ?

Les deux aspects du problème.

Aspect 1. En quoi l'usage de la force a-t-il sa raison d'être dans la gestion de la Société ?

Aspect 2. Cependant, la force ne nuit-elle pas à l'épanouissement de l'individu ?

III-AXES D'ANALYSE ET REFERENCES POSSIBLES

Axe 1 : L'usage de la force par l'Etat est légitime au nom du bien commun.

Argument 1 : La violence de l'Etat comme garant de la sécurité des citoyens.

Cf. Thomas HOBBS, pour lui, l'Etat assure la sécurité parmi les hommes et crée la civilisation.

Argument 2 : La coercition étatique, condition de l'égalité républicaine devant la loi.

Cf. Max WEBER, définit l'Etat comme « la communauté humaine qui revendique avec succès le monopole de la violence physique légitime sur un territoire donné. »

dans Le Savant et le Politique

Argument 3 : La force de l'Etat au service de la volonté générale et contre les intérêts particuliers.

Cf. Jean-Jacques ROUSSEAU : « La force publique est instituée pour défendre la volonté générale contre les volontés particulières. » dans Du Contrat Social, Livre II

Transition : L'Etat peut légitimement user de la force pour protéger le bien commun, mais cette violence ne nuit-elle pas à l'épanouissement de l'individu ?

Axe2 : La violence de l'Etat, une entrave à l'épanouissement à éviter.

Argument 1 : L'Etat coercitif, instrument d'oppression et de domination.

Cf. Mikhaïl Aleksandrovitch BAKOUNINE : « L'Etat est une abstraction destructive qui vit de l'immolation de tous ceux qui le constituent (...) C'est un immense cimetière où viennent s'enterrer les manifestations de la vie individuelle. »

dans Œuvres Tome I : Fédéralisme, socialisme et anti-théologisme aux compagnons de lait, Lettres sur le patriotisme

Cf. SPINOZA : « La violence n'est pas la solution à un problème, elle est elle-même un problème. » dans Traité théologico- philosophique.

Argument2 : La contrainte étatique comme instrument de négation de la dignité humaine et de l'épanouissement de l'homme.

Cf. NIETZSCHE : Selon lui, l'Etat dompte et mutilé les individus. « Ce sont des destructeurs, ceux qui tendent des pièges au grand nombre et qui appellent cela un

Etat : ils suspendent au-dessus d'eux un glaive et cent appétits. » dans Ainsi Parlait Zarathoustra.

Argument 3 : L'intérêt général n'est qu'un prétexte à la conservation du pouvoir.

Cf. Karl MARX : «

Sujet 2 :

Texte de Marcien TOWA extrait d'Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle.

I-PROBLEMATIQUE DU TEXTE

Thème : Opposition entre la philosophie et la religion dans la quête de la vérité.

Problème : La philosophie et la religion s'opposent-elles dans la quête de la vérité ?

Thèse : Seule la raison humaine peut déterminer la vérité.

Antithèse : La révélation religieuse est la seule voie vers la vérité.

Intention : L'auteur veut valoriser la raison humaine.

Enjeu : la vérité.

II-STRUCTURE LOGIQUE DU TEXTE ENVUE DE SON ETUDE ORDONNEE

Le texte est divisé en trois(3) mouvements.

Premier mouvement : (Ligne 1 à Ligne 8) : « La philosophie entre en conflit... surnaturelle et mystérieuse. »

Idée principale : La vérité religieuse révélée et supérieure à la raison.

Deuxième mouvement : (ligne 8 à 12) : « Mais l'idée... par la pensée. »

Idée principale : *Le rejet de la conception religieuse de la vérité par la philosophie, et la philosophie seule raison permet de connaître la vérité.*

Troisième mouvement : (Ligne12 à ligne15) : « L'homme est certes...L'homme est sans bornes, infini ».

Idée principale : La raison humaine est sans limite.

III-INTERET PHILOSOPHIQUE ET REFERENCES POSSIBLES

A- Critique interne

La démarche de l'auteur est rigoureuse et cohérente. En effet, il construit son raisonnement en trois mouvements logiques. Dans le premier temps, Marcien TOWA commence par exposer la position religieuse selon laquelle la vérité d'une révélation divine et que la raison humaine est limitée. Dans le second mouvement, il montre un refus philosophique voir l'inadmissibilité d'une vérité extérieure à la pensée, puis dans le troisième mouvement, il expose le triple avantage concret de la vie en société tel que force, capacité et sécurité.

Cette démarche est en adéquation avec son intention, qui est de montrer la nécessité vitale de la société pour l'homme.

B- Critique externe

AXE 1 : Seule la raison humaine peut déterminer la vérité.

Argument 1 : La vérité philosophique exige raisonnement et preuve.

Cf. René DESCARTES : Selon lui, il faut pratiquer un doute méthodique pour atteindre la vérité. Dans Discours de la Méthode.

Argument 2 : L'homme doit oser penser par lui-même sans tutelle extérieure.

Cf. Emmanuel KANT : « Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! » dans Qu'est-ce que les Lumières ?

Argument 3 : La raison philosophique permet de construire des vérités universelles.

Cf. MALEBRANCHE : « Il est donc nécessaire qu'il y ait une Raison universelle qui m'éclaire, et tout ce qu'il y a d'intelligences. » dans De la Recherche de la Vérité, 1674.

Transition : Certes, la raison humaine peut déterminer la vérité, mais n'est-elle pas trop limitée face aux grandes vérités que seule la révélation religieuse peut apporter ?

AXE 2 : LA REVELATION RELIGIEUSE EST LA SEULE VOIE VERS LA VERITE

Argument 1 : La raison est limitée et bornée.

Cf. Blaise PASCAL : « La dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il ya une infinité de choses qui la surpassent. » dans Pensées, fragment 392, 1670.

Argument 2 : La vérité s'atteint par la foi.

Cf. KIERKEGAARD : « La foi est un paradoxe que ne peut réduire aucun raisonnement. » dans Crainte et Tremblement, 1843.

Argument 3 : La religion s'impose comme autorité absolue.

Cf. Saint AUGUSTIN : « **Crois pour comprendre.** » dans Sermones, 43, 9

Cf. René DESCARTES, pour lui, Dieu est le garant de la vérité. Dans Discours de la Méthode.

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--

--	--